

Nouveau Parlement : Jeanne qui rit, Jeanne qui pleure

Autor(en): **Cossy, Catherine / Chapuis, Simone**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouveau Parlement : Jeanne qui rit, Jeanne qui pleure

Le nouveau Parlement comptera au moins 31 femmes: elles sont vingt-huit au Conseil national — elles étaient vingt et une à la fin de la dernière législature — et restent trois à l'issue du premier tour au Conseil des Etats.

Treize conseillères nationales et trois aux Etats ont été réélues, tandis que quinze d'entre elles sont nouvelles. Sept conseillères nationales ou aux Etats disparaissent de la scène fédérale : cinq n'ont plus été élues et deux ne se représentaient pas (Elisabeth Blunschy, PDC/SZ, et Valentine Friedli soc/JU).

La répartition entre les Chambres pourrait être modifiée, si la socialiste vaudoise Yvette Jaggi, élue au Conseil national, passait au Conseil des Etats. Deux autres candidates sont également encore en lice pour le second tour au Conseil des Etats, Rosmarie Simmen (PDC) à Soleure et Heidi Strub (soc) à Bâle-Campagne.

A la conservatrice Chambre des Cantons, il faut noter l'entrée triomphante de l'ancienne présidente des consommatrices alémaniques et conseillère nationale Monika Weber (Alliance des Indépendants/ZH), qui a devancé ses deux rivaux masculins et laissé sur le carreau le « taureau » de l'UDC Christoph Blocher, pas particulièrement réputé pour son engagement en faveur des femmes. Monika Weber y rejoint l'apicultrice et ménagère schaffhouseuse Esther Bühler (socialiste) et la Lucernoise Josi Meier (PDC), une pionnière qui siège sous la coupole depuis l'introduction du droit de vote pour les femmes en 1971. Revers de la médaille : l'échec de Monique Bauer-Lagier, que son ex-parti libéral n'avait pas voulu représenter et qui tentait de garder son siège avec une candidature indépendante, ainsi que celui de la conseillère nationale neuchâtoise Heidi Deneys (soc), qui a été évincée au profit d'un tandem bourgeois et qui ne siègera plus à Berne.

De 10 % à 14 %

Au Conseil national, la représentation féminine passe de 21 à 28 membres, soit une augmentation de 10 à 14 %. Cette modeste progression ne doit pas faire oublier, qu'en Suisse romande surtout, ces élections n'ont pas souri aux femmes. Les candidates socialistes, bizarrement, ont eu la vie dure, sauf dans le canton de Vaud où elles se retrouvent pour le moment à trois.



En Valais, Françoise Vannay a dû céder son siège au National à un camarade du Haut-Valais. A Genève, la facture est particulièrement lourde : la conseillère nationale Amélia Christinat, tout comme Mme Bauer, a échoué à entrer aux Etats et ne reviendra pas à Berne, tandis que Christiane Brunner a été coiffée au poteau pour une poignée de voix par Jean Ziegler. Ainsi, les cantons de Genève, Neuchâtel et Jura

n'auront plus de femmes dans leur représentation, la socialiste jurassienne Valentine Friedli ne se représentant plus. Ils rejoignent ainsi, honte à eux, les cantons de Suisse centrale (sauf Lucerne), les Grisons et le Tessin, sans oublier les deux Appenzel. Certes, Fribourg retrouve une conseillère nationale avec Elisabeth Déglise (PDC) et le Valais avec l'ancienne présidente du Grand Conseil, Monique Paccolat (PDC).

Zurich en tête

En Suisse alémanique, et par canton, Zurich arrive en tête avec sept représentantes. Il faut saluer l'entrée de la présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines Lili Nabholz (rad), ainsi que deux membres du Parti écologiste, Monika Stocker et Verena Diener. Elles rejoignent Lilian Uchtenhagen (soc), Doris Morf (soc), Verena Spoerry (rad) et Verena Grendelmeier (Adi). Elles sont cinq à Berne, l'ancienne Geneviève Aubry (rad) et quatre nouvelles : les deux socialistes élues sur une liste composée uniquement de femmes, Gret Haller et Ursula Bäumlín, Rosmarie Bär, dissidente radicale militant maintenant pour la liste libre, ainsi que la première parlementaire que l'Union démocratique du centre sous la coupole, Elisabeth Zölch-Balmer. La représentante des Poch, Barbara Gurtner n'a pas été réélue.

A Bâle-Ville, la représentante des Poch, Anita Fetz a été réélue, ainsi qu'à Bâle-Campagne, la socialiste Angelina Fankhauser et (nouvelle) une autre Poch, Suzanne Oberholzer-Leutenegger. A Soleure, entrée de la socialiste Ursula Ulrich Vögtlin, qui a évincé un collègue de parti, conseiller national sortant, tout comme Ursula Hafner (soc) à Schaffhouse. Ursula Mauch (soc) a été confirmée en Argovie.

A Lucerne, Judith Stamm (PDC), élue avec le meilleur score du canton, a reçu du renfort avec Rosmarie Dormann (PDC/LU), nouvelle. En Suisse orientale, elles seront deux à Saint-Gall, la présidente du parti démocrate chrétien Eva Segmüller et Susi Eppenberger (rad), une en Thurgovie, Menga Danuser (soc) qui « remplace » Margrit Camenzind (PDC) non réélue.

Socialistes majoritaires

Par parti et pour les deux Chambres, les socialistes sont les mieux représentées, treize femmes (une aux Etats). La progression, au vu du programme des socialistes, est assez mince, elles étaient onze lors de la précédente législature. Elles étaient cinq au PDC et se retrouvent à six, (une aux Etats) ; les radicales passent aussi de 3 à 4 (elles étaient quatre au début de la législature, avant l'élection d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral) ; les écologistes arrivent en force, 3 nouvelles, les Poch restent 3, l'AdI 2, L'UDC compte pour la première fois, une représentante. Les libéraux, les évangéliques, l'Action nationale, le Parti du travail et le nouveau parti des automobilistes n'ont pas de femmes.

Quelles conclusions tirer de toutes ces données ? Une liste composée uniquement de femmes a joué son rôle dans le canton de Berne, où deux candidates socialistes ont pu faire leur entrée. On peut se demander



Monika Weber : un score époustouflant.

pourquoi le PS n'a pas généralisé cette pratique, à Genève en tout cas, cela aurait garanti un mandat à Christiane Brunner. Les radicales à Soleure et des femmes alternatives en Argovie ont toutefois tenté la même chose, sans succès.

Ensuite, la place occupée sur les listes semble aussi jouer un rôle. A Berne, l'UDC avait décidé de placer les femmes en tête, et a pu ainsi placer une candidate. A Zurich, le Parti radical avait établi ses listes sur la base des indications de préférence de ses membres, Lili Nabholz venait en tête, elle a coiffé le maire de la ville Thomas Wagner.

Enfin, beaucoup de femmes n'ont raté que de peu leur élection, ce qui pourrait provoquer des modifications en cours de législature. On trouve en effet 26 premières suppléantes.

Catherine Cossy,
(tableaux : Simone Chapuis)

P.S. : Six femmes ont obtenu les meilleurs scores de leur canton.

La représentation féminine au Conseil national

Canton	Sièges	Femmes	%
ZH	35	7	20,0
BE	29	5	17,2
VD	17	3	17,6
AG	14	1	7,1
SG	12	2	16,6
GE	11		
LU	9	2	22,2
TI	8		
SO	7	1	14,2
BL	7	2	28,5
VS	7	1	14,2
BS	6	1	16,6
FR	6	1	16,6
TG	6	1	16,6
GR	5		
NE	5		
SZ	3		
ZG	2		
SH	2	1	50,0
AR	2		
JU	2		
UR	2		
OW	1		
NW	1		
GL	1		
IR	1		
CH	200	28	14,0

Les élues au Conseil national

ZH	Verena Diener (PES) nouvelle	SO	Ursula Ulrich (soc) nouvelle
	Verena Grendelmeier (AI)	BL	Angeline Fankhauser (soc)
	Doris Morf (soc)		Suzanne Oberholzer (Poch)
	Lili Nabholz (rad) nouvelle	VS	Monique Paccolat (PDC) nouv.
	Vreni Spoerry (rad)	BS	Anita Fetz (Poch)
	Monika Stocker (PES) nouvelle	FR	Elisabeth Déglise (PDC) nouv.
	Lilian Uchtenhagen (soc)	TG	Menga Danuser (soc) nouvelle
BE	Geneviève Aubry (rad)	SH	Ursula Hafner (soc) nouvelle
	Rosmarie Bär (PES) nouvelle		
	Ursula Bäumlín (soc) nouvelle		
	Gret Haller (soc) nouvelle		
	Elisabeth Zölch (UDC) nouvelle		
VD	Yvette Jaggi (soc)		
	Francine Jeanprêtre (soc) nouv.		
	Françoise Pitteloud (soc)		
AG	Ursula Mauch (soc)		
SG	Susi Eppenberger (rad)		
	Eva Segmüller (PDC)		
LU	Rosmarie Dormann (PDC) nouv.	ZH	Monika Weber (AI) nouvelle
	Judith Stamm (PDC)	LU	Josi Meier (PDC)
		SH	Esther Bühner (soc)

Les élues au Conseil des Etats (résultats provisoires)

ZH	Monika Weber (AI) nouvelle
LU	Josi Meier (PDC)
SH	Esther Bühner (soc)

Proportions de femmes selon les partis *

Partis	sièges	femmes	%
Radical	51 (54)	4 (4)	7,8 (7,4)
PDC	42 (42)	5 (3)	11,9 (7,1)
socialiste	41 (47)	12 (10)	29,2 (21,2)
UDC	25 (23)	1 (—)	4,0
alliance des ind.	9 (9)	1 (2)	11,1 (22,2)
PES	9 (4)	3 (1)	33,3 (25,0)
POCH et alternatifs	4 (3)	2 (2)	50,0 (66,6)
libéral	9 (8)	— (—)	(0)
autres	10 (10)	— (—)	

* Les chiffres () sont ceux de 1983.